

**PRÉSENTS :**

**Enseignantes :** Mmes AUROY, BEAUCHET, DE MARCO, DERLAND, DOUAY, DUCROT, LAURENT, et SERRANO

**Parents d'élèves FCPE :** Mmes JANNIN, GOURLAND

**Parents d'élèves AAPE :** Mme PICAULT, M. PELLEVOISIN

**Municipalité :** Mmes MAZARGUIL (Maire adjointe aux affaires scolaires) et BENBADRA (Directrice Générale des Services) ; M. LECRESSEVEUR (Responsable pôle éducation-culture) ; Mme MENAND (Conseillère municipale en charge de l'enfance et de la jeunesse).

Excusé : M. BRAIVE (Maire)

La séance est ouverte à 19h. Madame BEAUCHET remercie la Municipalité pour avoir permis au Conseil d'Ecole de se tenir en présentiel dans la salle Leblond dans le cadre strict du protocole sanitaire.

**1. EFFECTIFS**

**Effectifs actuels :** 196 élèves.

61PS + 52MS + 83 GS.

**Rentrée 2020 /2021 :**

**Effectifs prévisionnels** pour la rentrée: 75 PS, 63 MS et 54 GS → Soit 192 élèves.

Cependant, à ce jour, seuls 61 PS ont été inscrits en mairie, portant l'effectif provisoire à **178 élèves**.

Au regard des effectifs, il est possible que la situation de l'école change (fermeture de classe ?) du fait du faible nombre d'inscriptions en petite section.

Madame BEAUCHET remercie les associations de Parents élus et les services de la Mairie pour avoir sollicité les parents des nouveaux élèves.

Rentrée des classes (sous réserve de modification en fonction de l'évolution sanitaire): **mardi 1er septembre 2020** à 8h30 pour les GS, à 9h pour les MS et de 9h30 à 11h pour les PS.

**En cas d'absence de votre enfant, le jour de la rentrée, veuillez impérativement nous adresser un courrier avant la rentrée, afin qu'il soit réellement comptabilisé dans nos effectifs.**

Les dates et heures de rentrée seront confirmées par affichage sur le panneau prévu à cet effet (entrée principale de l'école, côté Chemin Royal).

La réunion d'information collégiale suivie de la visite de l'école prévue le 9 juin, a été annulée du fait du protocole sanitaire. Un livret d'accueil numérique (avec photos de l'école, journée type, information sur les apprentissages, conseils aux parents et liste de fournitures) a été transmis aux familles par mail. La directrice remercie la municipalité pour avoir transmis ces informations aux familles déjà inscrites et à celles qui continuent à s'inscrire en mairie.

**Equipe**

Nous remercions Mmes DE MARCO et AUROY ainsi que M. REYNET pour cette année passée à nos côtés et pour tout le temps partagé avec nous pour la gestion de la crise sanitaire.

Titre provisoire encore non pourvu : ¼ de décharge de direction + 2 x ¼ complément de temps de Mmes DOUAY et DUCROT

Mme BEAUCHET n'est pas encore en mesure de nous préciser la structure de l'école, car les effectifs continuent d'évoluer.

La réunion de liaison entre enseignants de grande Section et de Cours Préparatoire aura lieu le 25 juin.

## **ATSEM**

Mme MADEC fait valoir ses droits à la retraite. L'équipe enseignante la remercie pour le travail réalisé auprès des enfants et des équipes enseignantes. Nous lui souhaitons une bonne retraite faite de repos et de nombreux projets.

Pour la rentrée 2020 : Mmes JEAUNEAU, LEPROUST, MARGUERON et SANCHEZ seront toujours en poste. Nous ne savons pas encore qui occupera le 5<sup>ème</sup> poste.

Mme BENBADRA indique que le nombre d'ATSEM dépendra du nombre de classes. S'il y a 7 classes, ce sera un recrutement en interne. La règle est la suivante : 1 ATSEM à temps plein pour les petits, 1 ATSEM pour 2 classes pour les moyens et les grands. S'il y a 6 classes, il n'y aura pas d'ATSEM en plus.

**AESH** (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap): Nous avons 2 AESH, Mme Fadela BEGHENNOU ET Mme Hélène ROUX. Nous ne savons pas à ce jour combien ni quels AESH seront affectés sur notre école.

## **2. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE EN SITUATION DE CRISE SANITAIRE**

La situation n'a pas cessé d'évoluer au fil des jours.

Durant la période de confinement du 16 mars au 12 mai, les enfants de soignants ont été accueillis en maternelle par les enseignants volontaires des deux écoles maternelle et élémentaire. Parallèlement, les enseignants ont organisé, préparé, tapé, envoyé des activités très détaillées pour les enfants et leurs parents afin de mettre en place la continuité pédagogique aussi appelée « l'école à la maison ».

A partir du 14 mai, puis 2 juin et 11 juin, l'école a élargi progressivement l'accueil des élèves alors que l'école reste fermée par décision du Maire. A ce jour, 4 classes multiniveaux accueillent 37 élèves prioritaires et fratries avec l'élémentaire. Les critères ont été fixés par l'Education Nationale. Les enseignantes assurent le présentiel ou le travail à distance selon l'organisation retenue en conseil des maitres.

L'équipe enseignante a travaillé par niveau de classe afin de proposer les mêmes activités. Il est important de signaler aux parents que tout sera repris et poursuivi l'année prochaine. Pour les enfants accueillis à l'école, c'est ce même travail qui est réalisé. L'équipe enseignante remercie les nombreux parents pour les photos envoyées, les dessins et leurs encouragements et reconnaissance pour le travail envoyé à chaque famille.

Beaucoup de flexibilité et de réactivité ont été demandées à chacun des personnels, enseignant, directeur, ATSEM ainsi qu'aux agents du périscolaire et services municipaux. La Directrice remercie chaleureusement tous les personnels qui ont fait preuve d'un engagement professionnel exemplaire et qui continuent sans relâche à gérer cette crise sanitaire inédite que nous subissons tous.

L'équipe enseignante remercie également les parents qui ont dû s'organiser, parfois difficilement, pour garder leurs enfants du fait de l'accueil limité des élèves. La directrice rappelle qu'elle peut fournir une attestation aux parents qui en font la demande.

L'équipe enseignante remercie vivement la directrice pour son sens du travail d'équipe et son engagement pour l'organisation et le temps passé afin de faire face à la gestion de la crise sanitaire.

Mr PELLEVOISIN demande à partir de quels critères la décision de laisser l'école fermée a été prise. Mme MAZARGUIL explique que c'est une décision de la municipalité qui a été prise en fonction des locaux, du personnel disponible, des moyens, du nombre de mètres carrés... tout en devant respecter le protocole sanitaire (désinfection...). Dans chaque classe, un désinfectant a été fourni ; les ATSEM désinfectent le matériel pour chaque enfant, nettoient les sanitaires et désinfectent les points contacts matin et midi. Le personnel d'entretien nettoie et désinfecte les locaux le soir. Chaque enfant a sa propre barquette individuelle. Les parents d'élèves félicitent les enseignants et les ATSEM.

Les listes de fournitures pour l'année prochaine seront envoyées par mail aux parents par les enseignantes de chaque classe.

### 3. TRAVAUX

Il conviendra de reprendre les fiches « d'Expression de besoin » ou les compte rendus des Conseils d'Ecole de cette année et des années précédentes pour faire le bilan des travaux effectués et non été effectués. *Au dernier Conseil d'Ecole en février 2020, nous avons demandé si il était possible d'augmenter la luminosité des couloirs qui sont très sombres, cela est-il prévu ?*

Réponse de Mme BENBADRA : Cela n'est pas prévu aux travaux de cette année.

Les demandes sont envoyées par voie électronique. Une application informatique permet depuis fin janvier de suivre l'avancement des demandes.

Une demande de clé pour accéder au dojo est toujours en prévision.

Réponse : L'école dispose de la clé du portail et du badge d'accès au Dojo. Un code d'accès au bureau où sont installés les interrupteurs des locaux leur sera fourni à la rentrée.

Les aimants demandés pour tenir les portes ouvertes ont été installés et cela fonctionne bien. La directrice demande si cette amélioration peut être étendue aux portes donnant sur la cour et aux portes de classe donnant sur l'extérieur.

Réponse : La ville est ravie que cette amélioration facilite le travail des enseignants. Les services continueront à équiper les portes d'aimants au cas par cas.

Des demandes de petits travaux pour l'été vont être formulées prochainement par les enseignantes.

L'équipe enseignante demande de la terre pour réaliser des plantations à l'école.

Réponse : Cette demande relève du projet pédagogique de l'école. Il est donc financé par l'école sur les budgets alloués par la ville en ce sens.

Les travaux prévus par la mairie sont les suivants :

- Remplacement de 5 caissons VMC
- Cour de récréation : remplacement des 2 chéneaux du préau
- Cour de récréation : entretien des aires de jeux
- Pose d'une sonde de température intérieure (régulation du chauffage)
- Bureau de direction : pose d'une colonne de prises de courant et informatique
- Rénovation des panneaux d'affichage
- Salle des potirons : installation du vidéoprojecteur

### 4. BUDGETS MUNICIPAUX

**Investissements prévus :**

- troisième partie de l'achat des lits biplaces pour les 2 dortoirs : 6 lits biplaces et 12 matelas
- Ordinateur pc direction et salle des maîtres + écrans
- Tableau blanc magnétique pour utilisation du vidéoprojecteur en salle des potirons.
- Installation du vidéoprojecteur en hauteur avec enceintes
- Meuble à casiers pour 3 classes.
- Meuble fermant à clef dans le bureau de direction.
- Renouvellement de tables et chaises (remplacement du matériel endommagé) : Cette nouvelle demande n'a pas été transmise à la ville, lors de la préparation budgétaire. Elle n'a donc pas été budgétée.

**Lignes budgétaires de fonctionnement :**

Le budget de fonctionnement initialement transmis est en cours de réévaluation du fait de la crise sanitaire. Les commandes transmises n'ont donc pas été passées. Il conviendra de les réajuster. Un rendez vous avec la mairie va être organisé pour faire le point.

La ville finance l'achat des fournitures scolaires à hauteur de 25€ par enfant, soit 4500€ pour 180 enfants.

L'équipe enseignante souhaite disposer de cartouches couleur sur son photocopieur, ce qui reviendrait peut-être moins cher et serait surtout plus pratique que d'utiliser l'imprimante. Cette demande avait été formulée également l'année dernière.

Mme BENBADRA rappelle que la municipalité ne veut pas de copieur couleurs dans les écoles. La mairie envisage de changer les copieurs avec un système de badge. Le marché sera lancé en fin d'année.

Une subvention de 2000 € a été versée par la municipalité à la coopérative scolaire pour financer les spectacles.

En raison de la crise sanitaire, les transports réservés et réglés auprès de la société de transport FERNANDES, n'ont pas pu être faits. Un avoir correspondant à la totalité des sommes versées a été demandé auprès des cars FERNANDES. La somme engagée pour les 4 bus réservés pour les sorties s'élève à 2960€.

La mairie précise que la ligne transports collectifs de 4 500 euros ne sera pas consommée parce qu'elle n'a pas été utilisée ; l'ensemble des sorties scolaires ayant été annulées pendant le confinement. Cependant une somme restera inscrite au budget pour d'éventuelles sorties au cours du premier trimestre scolaire 2020/2021.

## 5. QUESTIONS DIVERSES

FCPE :

Concernant la liste de fournitures pour l'élémentaire, il n'est pas possible de la mettre en place comme les années précédentes. A la place, il sera proposé que les parents commandent et paient eux-mêmes sur la plateforme « Rentrée Discount ». La FCPE proposera un panier type. Le document explicatif sera transmis par les parents d'élèves élus de la FCPE à la maternelle ; les enseignants transmettront ensuite le mail aux familles des GS actuels.

La vente de fleur de sel prévue n'a pas pu avoir lieu cette année : les élèves auraient décoré des petits pots en verre afin de les revendre aux parents et de financer de la coopérative. Mme GOURLAND propose toujours son don pour l'année prochaine. L'équipe enseignante reviendra vers elle pour la tenir informée.

AAPE :

Mr PELLEVOISIN demande comment seront rendues les productions des élèves cette année. Chaque enseignant enverra un mail aux parents afin de fixer un rendez-vous.

Les tarifs de la cantine changeront-ils suite aux adaptations nécessaires pour les mois de mai et juin ? La municipalité précise que les repas froids ont coûté plus cher que les repas chauds. La société de restauration demande à la municipalité de participer à la perte engendrée par la Covid. Pour l'instant, le tarif reste le même.

Le don de 600€ de la société pour la fête des enfants sera réparti au prorata sur les deux écoles selon le nombre de classes.

La municipalité prépare 3 scénarios pour la rentrée 2020/21 : une rentrée classique, une rentrée type déconfinement, une rentrée avec un protocole sanitaire à suivre.

L'équipe enseignante demande aux parents élus de relayer le fait que tout ne dépend pas d'eux pour ouvrir les classes.

Nous avons apprécié le travail en collaboration avec les Parents d'Elèves élus et remercions ceux dont les enfants quittent l'école.

Nous souhaitons aussi une bonne continuation aux élèves qui passent en CP ou déménagent.  
La séance est levée à 20h20.

La secrétaire de séance :  
Christelle DOUAY

La directrice,  
Anne BEAUCHET